



la modernisation en actions

Etude sur la mise en place des réseaux de lycées

Présentation Référents académiques
10 mai 2012

SG - SAAM – MMPL



Plan de la présentation



1. Contexte, objectifs, modalités

2. L'état des lieux

3. Freins et leviers au développement des réseaux de lycées



Contexte et objectifs de l'étude

■ Le contexte

- **Commande du DGESCO fin août 2011**
- **Circulaire 2011-21 du 18 février 2011**

■ Les objectifs

- **Présenter un premier point d'étape de la mise en place des réseaux des lycées sur un échantillon représentatif d'académies**
- **Définir les conditions d'un plan d'action visant à amplifier et généraliser la démarche**



■ Périmètre de l'étude

- **16 académies étudiées**

Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Créteil, Dijon, Limoges, Lyon, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Paris, Reims, Rennes, Toulouse, Versailles

- **2 monographies** : *Amiens et Créteil*

■ Mode de recueil des informations

- **Entretiens téléphoniques avec les correspondants académiques**
« réseaux de lycées »
- **Entretiens téléphoniques avec des proviseurs et proviseurs adjoints**



■ Les référents « réseaux des lycées » dans les académies

- 7 IA-IPR
 - 1 SGA (Reims) et 2 SGA adjoint
 - 2 IA-DSDEN
 - 2 CSAIO
 - 1 Directeur de cabinet du recteur
 - 1 Conseiller technique du recteur
-
- Différents niveaux de mobilisation et d'information
 - Les référents ont souvent renvoyé le questionnement sur les proviseurs.



□ Le réseau de lycées : une notion polysémique

- **La mise en réseau recherchée** : des réseaux formalisés, structurés
- **La mise en réseau analysée** :
Critères de définition :
 - o L'étude a considéré comme réseau de lycées toute **collaboration horizontale entre lycées**
 - o Les initiatives de **collaboration verticale** « écoles / collèges / lycée » ou « lycée / enseignement supérieur » ont été exclues de l'étude dès lors qu'elles n'impliquaient pas de travail horizontal entre lycées
- **La mise en réseau sur le terrain** : des réseaux souvent informels, empiriques



Plan de la présentation

1. Contexte, objectifs, modalités



2. L'état des lieux

3. Freins et leviers au développement des réseaux de lycées



- ❑ **Des expériences de travail horizontal entre établissements dans presque toutes les académies**
 - Seule Bordeaux ne recense pas d'expérience de « réseau » sur son territoire

- ❑ **Quelques réseaux déjà formalisés**
 - **Créteil** : 10 réseaux clairement structurés et identifiés, résultats d'une politique académique volontariste

 - **Les lycées des métiers multi sites** : un fort sentiment d'appartenance, structuration, charte et labellisation.

❑ Réseaux informels : une pratique généralisée

- Des collaborations ponctuelles et non structurées
 - Des partenariats pour répondre à un besoin, à un problème.
- ⇒ **Majoritairement ces expériences ne sont pas réellement vécues sur le mode du « réseau », les liens entre chefs d'établissement ne sont pas structurés.**

❑ L'habitude de travailler ensemble : du réseau ?

- Les établissements nouent des liens et ne sont pas isolés
 - Les inspecteurs interviennent comme facilitateurs, accompagnateurs
 - Les réunions de bassins (parfois de districts) sont généralement le lieu de rencontres, réflexions communes et favorisent les échanges de pratiques et d'expériences
- ⇒ **C'est principalement à partir de cette histoire commune que les partenariats ou réseaux sont possibles**

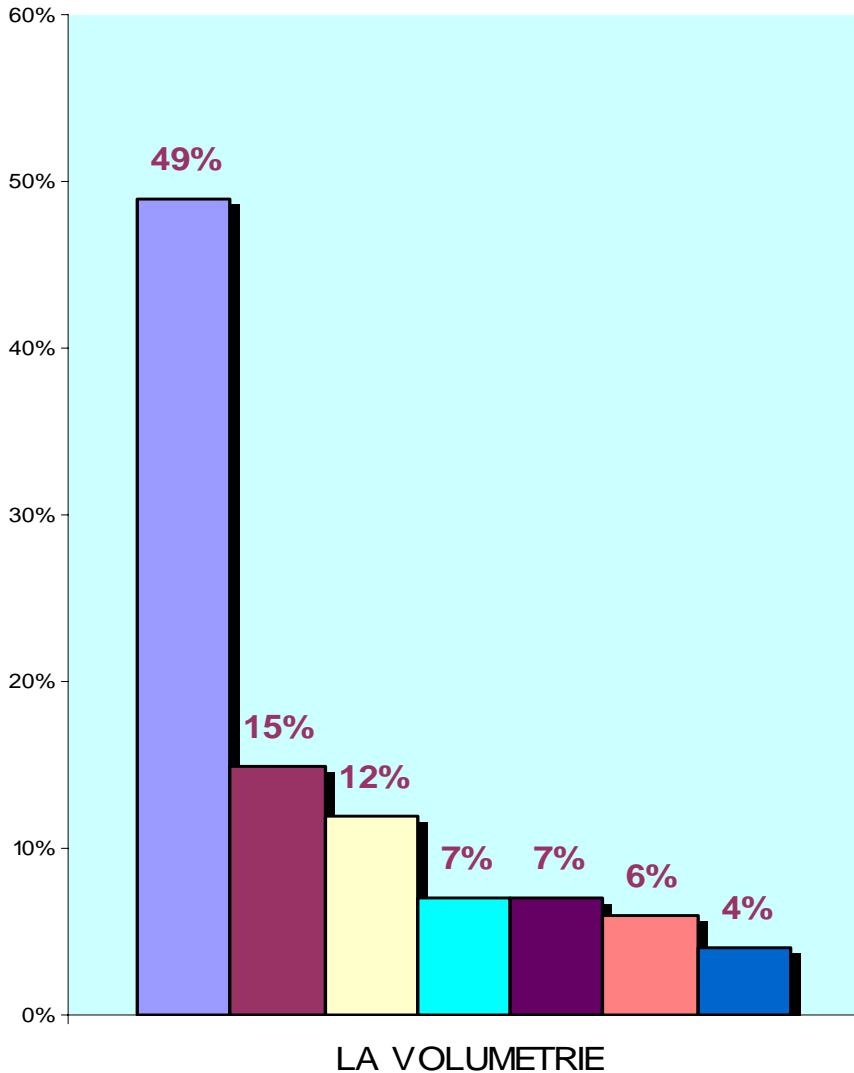
■ Plusieurs réactions des académies à la publication de la circulaire :

- Attente d'un cahier des charges (Bordeaux, Toulouse)
- Formalisation des initiatives existantes par « effet de label » et approfondissement (majorité des académies)
- Lancement d'une réflexion pour mise en œuvre rentrée 2012 (majorité des académies)
- Organisation de séminaires et ateliers sur les réseaux

Etat des lieux : réactions à la circulaire et 1ers constats

- **Les travaux conduits dans les académies en ateliers ou réunions de bassins :** les académies ont privilégié le travail sur la fluidité et la lisibilité de la carte des formations
 - **Réflexions sur la carte des formations**
 - o Comment articuler l'offre au niveau d'un territoire ?
 - o Comment se répartir les spécialités, options, langues, enseignements d'exploration ?
 - **Travail commun sur l'orientation**
 - o Comment rendre visibles des parcours de formation au niveau d'un territoire ?
 - o Comment communiquer de façon cohérente vis-à-vis des élèves et des collègues ?
- ⇒ **Ce que disent les référents :** la circulaire tend à revivifier et légitimer le travail en commun mené dans les bassins, parfois avec un nouveau périmètre géographique plus qu'à créer de véritables réseaux de lycées (« effet de label »)
- ⇒ **Une question posée :** avant de faire du réseau, ne faut-il pas rationaliser la carte ?
 - ⇒ Fusions, coordination entre les établissements dans les cités scolaires,
 - ⇒ Analyse des besoins

Nombre de réseaux recensés hors Créteil : 75



- Enseignement - carte des formations
- Stages
- L'accès à l'ens.supérieur
- Lycée des métiers
- Lutte contre le décrochage
- Personnels enseignants
- Mise en commun de locaux (avec internat 21%)



Etat des lieux : 3 tendances

■ Des réseaux qui fonctionnent ou progressent

- **Mise en cohérence de la carte des formations**
- **Lycées des métiers**
- **Formations d'enseignement supérieur et accès à l'enseignement supérieur**
- **Stages de langues et de remise à niveau**

■ Des réseaux à fort potentiel

- **Mutualiser des locaux : internats et plateformes technologiques**
- **Mutualiser des personnels enseignants**

■ D'autres qui suscitent des interrogations

- **Les enseignements partagés**
- **Les stages passerelles et les dispositifs d'accompagnement des élèves en difficulté**



Plan de la présentation

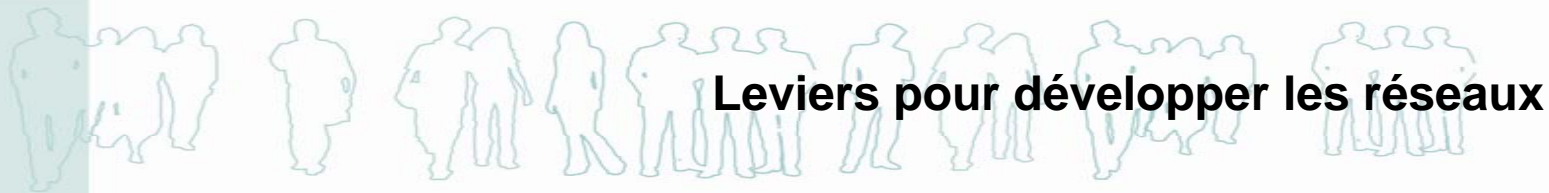
1. Contexte, objectifs, modalités

2. L'état des lieux

➔ 3. Freins et leviers au développement des réseaux de lycées

Les freins au développement des réseaux

- Selon les personnes interrogées, les freins au développement des réseaux de lycées sont de trois ordres :**
 - **Organisationnels et techniques**
 - Temps de transport et problématique du déplacement des élèves
 - Organisation des transports
 - Ouverture des établissements pendant les vacances
 - Emplois du temps
 - Réforme du lycée
 - Les difficultés techniques (informatique)
 - **Culturels**
 - Culture concurrentielle des lycées
 - Contexte politique dans les relations avec les collectivités
 - **Juridiques et réglementaires**
 - Statut des personnels de direction
 - Statut des enseignants
 - Responsabilité des chefs d'établissement



□ **Les leviers et arguments en faveur du développement des réseaux**

⇒ **Les référents évoquent**

- **Des leviers organisationnels**
- **Une dynamique académique**
- **Des arguments à valoriser**



❑ Les leviers organisationnels

- **Le contexte de restriction budgétaire**
- **Les économies d'échelle**
Des indicateurs de suivi, un dialogue sur les questions matérielles
- **Locaux contraints ou inadaptés**
Mutualisation de plateformes, de locaux aux équipements performants
- **Proximité en milieu urbain**
Des déplacements facilités
- **Meilleures conditions de travail**
Mise en réseau des compétences, notamment enseignement professionnel



□ La dynamique académique

- **Importance du portage politique académique**
Le rôle des réunions de bassins ou de district, la formation des personnels, les contrats d'objectifs, les crédits affectés
Les référents citent aussi le fait de mettre en valeur « ce qui marche »
- **Volontariat des chefs d'établissement lié à l'existence d'une habitude de travail en commun**
Le travail dans les réunions de bassin, dans les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté.....



❑ Les arguments à valoriser

- **Démarche qualité au service du bien être de l'élève**
La réponse aux besoins, la lisibilité de la carte des formations, la continuité garantie du cursus
- **Recherche d'une cohérence territoriale**
Déterminer le territoire pertinent pour une mise en réseau
- **Plus value pédagogique**
Des enseignements spécialisés, dans des locaux adaptés, face à des élèves motivés
- **Rendre collectivement les établissements plus attractifs**
Complémentarité et non concurrence
- **La démonstration par l'exemple**